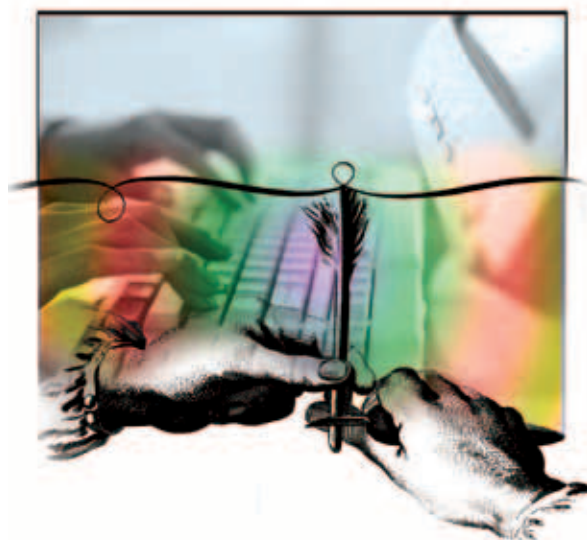


Texte et TICE

Catherine Becchetti-Bizot

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LETTRES

La réflexion sur les technologies numériques se trouve au cœur de la formation littéraire parce que ces TIC impliquent de nouvelles pratiques d'écriture et de lecture et induisent de nouvelles postures intellectuelles.



Que les professeurs de lettres intègrent les nouvelles technologies à leur enseignement par conviction, par obligation ou par nécessité, il ne fait pas de doute que, depuis quelques années, on assiste à un développement important des usages des TIC dans le cadre du cours de français. Qu'il s'agisse de recourir aux ressources multimédias pour se documenter et s'informer dans l'optique de la préparation d'une séquence, de disposer de textes bruts ou d'images exploitables pour servir de supports à leurs cours, de rechercher ou d'échanger des exemples de pratiques, ou tout simplement d'utiliser les potentialités du traitement de texte ou du diaporama pour faire entrer leurs élèves dans des apprentissages fondamentaux (écrire, lire, parler, échanger, publier...), il apparaît que les enseignants hésitent de moins en moins à faire usage des technologies numériques et que les frilosités ou les réticences naguère constatées chez les uns et les autres tendent aujourd'hui à disparaître. Il y a plusieurs raisons à cela.

Si l'injonction ministérielle et la nécessité de s'adapter à un nouvel environnement (technologique et sociétal) ont sans doute eu leur part dans cette évolution, il semble qu'au-delà ait pu se construire et progressivement apparaître la légitimité foncière de liens qui unissent l'enseignement du français – tel qu'il est conçu et préconisé dans les programmes officiels – et la maîtrise des TIC, entendue comme usage raisonné ou vertueux de ces nouveaux supports d'information et de communication. C'est sur cette légitimité qu'il nous faut revenir avant de nous interroger sur l'efficacité pédagogique des TIC dans l'optique du cours de français.

Quelle légitimité intellectuelle ?

Rien n'oblige *a priori* le professeur de lettres à **enseigner avec les TIC** – c'est-à-dire à utiliser les supports et les outils numériques pour faire cours – même si, comme nous le verrons plus loin, le recours à ces technologies peut améliorer et enrichir considérablement les pratiques

des professeurs et l'accès des élèves aux apprentissages, en particulier pour les élèves en difficulté (cf. *infra* : « **TICE** : des raisons d'*en user* », P. Raucy, C. Becchetti-Bizot).

Rien ne l'oblige non plus à **enseigner les TIC** – c'est-à-dire à apprendre aux élèves à se servir (techniquement s'entend) d'instruments qui ne lui appartiennent pas en propre et à en comprendre le fonctionnement – si ce n'est la récente obligation de participer en collège à l'évaluation et à la validation du B2i, obligation qui implique aussi, en amont, de former les élèves pour leur faire acquérir un certain nombre de connaissances et de compétences et qui engage déjà plus directement le professeur de français.

Tout, en revanche, devrait conduire ce dernier à **enseigner « sur » les TIC** – c'est-à-dire à avoir une démarche qui intègre une véritable réflexion sur ce que ces nouveaux supports procurent, induisent et modifient dans notre approche des textes et de la littérature. Le professeur de français ne peut pas faire l'économie de cette réflexion, non pas simplement parce qu'elle est dans l'air du temps, mais parce qu'elle est partie intégrante de sa discipline : comprendre (et faire comprendre à l'élève) que lire, écrire, parler, s'informer ou communiquer sont des actes conditionnés par les supports et les techniques qui les sous-tendent, qu'un texte ne peut faire sens que parce qu'il est inscrit dans un cadre et sur un certain type de support, parce qu'il est produit (et perçu) sous une forme et dans une situation qui le configurent, qui en déterminent les codes et les modes de réception... Ne sommes-nous pas ici au cœur de la formation littéraire, qu'elle soit entendue comme « maîtrise de la langue », « formation de la pensée » ou « formation du citoyen » – pour reprendre la terminologie des textes officiels ? Citons pour exemple l'une des quatre perspectives d'études préconisées par les programmes de la classe de première¹, « Les significations et la singularité des textes » :

« *La lecture et l'écriture de textes variés permettent aux élèves de mieux percevoir*

1. Le passage est tiré du B.O. n° 28 du 12 juillet 2001, qui, paradoxalement, fait plus de place aux notions de « situation » et de « conditions de réception » que la version révisée du programme publiée en novembre 2007 – même s'il est bien dit que cette dernière reste dans le prolongement des programmes de 2001.

comment tout texte s'inscrit dans des ensembles mais présente aussi des particularités liées à la situation où il est élaboré, au projet de son auteur et aux conditions de sa réception; les élèves peuvent ainsi discerner comment la signification est influencée par la situation, mais aussi saisir l'originalité et l'apport des œuvres littéraires majeures, en ce qu'elles se distinguent des contraintes usuelles. »

Si l'on réfléchit sur ce que l'usage des TIC, et notamment l'écran d'ordinateur, induit du point de vue de *la situation où il est élaboré* et des *conditions de sa réception*, on voit immédiatement toute la richesse du champ d'interrogation qui s'ouvre à nous et toute la diversité d'exploitation pédagogique qui peut s'ensuivre.

À nos yeux, une des modifications les plus importantes qu'apportent les technologies numériques dans notre relation au texte est

... rendre visible l'invisible, communiquer avec ce qui est absent, mettre en relation des éléments épars pour les élever au statut de signes et découvrir ainsi, en les reconstruisant, les significations présentes « en arrière » du monde : derrière l'écran.

relative à l'ensemble des gestes qu'elles impliquent et, par voie de conséquence, à nos attitudes et à nos pratiques d'écriture et de lecture. Lire sur support écran, écrire avec un clavier d'ordinateur, naviguer sur la Toile, en effet, c'est effectuer une série d'opérations manuelles (cliquer sur des liens, ouvrir des fenêtres, faire apparaître ou défiler des pages, mettre en relation des documents...), mais aussi visuelles et auditives, qui induisent des postures intellectuelles nouvelles – où le lecteur est à la fois un explorateur, un spectateur et un intervenant ou un auteur – et impliquant de nouvelles responsabilités. Il semble que soient réactivées ici des opérations de la pensée qui ont sans doute présidé à l'invention de l'écriture : rendre visible l'invisible, communiquer avec ce qui est absent, mettre en relation des éléments épars pour les élever au statut de signes et découvrir ainsi, en les reconstruisant, les significations présentes « en arrière » du monde : derrière l'écran. L'écran d'ordinateur permet ainsi de métaphoriser et de faire revivre toutes les potentialités de ce que Jack Goody a appelé une « technologie de l'intellect », en l'occurrence l'écriture. Il ne s'agit pas d'un écran passif comme celui de

la télévision, délivrant une information linéaire et univoque, mais d'une surface qui est un lieu d'où l'on peut, par sa propre action-intervention, faire émerger des signes, des informations que l'on va chercher et organiser selon des procédures codifiées et socialisées pour leur donner du sens, les éditer et les transmettre.

Quelle « efficacité pédagogique » ?

Ces changements observables pour ceux qui s'intéressent aux rapports des TIC et du texte expliquent assez bien les modifications constatées dans le comportement des élèves en classe, cette « efficacité pédagogique » de l'outil qui ne peut pas simplement tenir à son côté ludique ni à un phénomène de mode. Les élèves, et leurs professeurs, sont propulsés dans un nouvel espace où ils ont à changer de posture, où écrire veut dire s'impliquer physiquement et activement dans un apprentissage, faire retour sur son travail, où les revirements, les hésitations, les tâtonnements sont permis, intégrés à un progrès, acceptés par la communauté écrivante, où l'on peut prendre des risques sans commettre l'irréparable, où l'action de chacun est visible par tous et celle de tous transférable et traduisible en expérience constructive pour chacun. *Donner à voir* le cheminement d'une pensée, d'un raisonnement, c'est ce que permet avant tout l'inscription/apparition progressive sur l'écran : on n'est plus dans la situation de lire un texte qui se donne comme ouvrage achevé, œuvre close, mais toujours dans celle de produire un texte à venir, ensemble et individuellement, de le faire évoluer, circuler, renaître, d'en négocier la forme et les significations – c'est bien de cela qu'il s'agit, oui, d'un texte dont on fait « commerce », qu'on le produise ou qu'on le lise, et qu'il est toujours possible de réévaluer. On peut le travailler comme un artisan, le creuser, l'étoiler, le mettre en scène, le décomposer et le recomposer, le faire briller ou l'anéantir – ce qui ouvre des possibilités infinies de situations pédagogiques et permet aux élèves de s'approprier cet écrit naguère sacré et inviolable, de les réconcilier avec cet étrange étranger, de leur donner envie de le découvrir ou de mieux le comprendre, en investissant ses méandres, bref de leur faire retrouver le plaisir et le sens d'écrire et de lire...

Y a-t-il, en définitive, meilleure manière de faire respecter et admirer le TEXTE – commencement et aboutissement de tout travail scolaire – et donc d'enseigner la littérature ? Loin de sortir appauvri ou démantelé de cette aventure nouvelle et prolixe, l'écrit nous montre en tout cas qu'il n'a pas dit son dernier mot. ●